

Proportion des élèves du secondaire se situant à un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique (EQSJS)

N° de ligne du PCS : 21, 175

N° de fiche EQSJS : 12.1

Introduction

L'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) a été réalisée afin de fournir de l'information nécessaire à l'exercice de la fonction de surveillance continue de l'état de santé de la population, à l'échelle du Québec et de ses régions sociosanitaires. L'EQSJS vise à combler des besoins d'information prioritaires sur l'état de santé et le bien-être des jeunes du secondaire au Québec et sur leurs déterminants en documentant une sélection d'indicateurs qui ne sont pas couverts, ou qui le sont peu, par les enquêtes existantes.

La description de l'enquête se trouve dans le guide méthodologique de l'EQSJS 2016-2017 (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2018a). La construction des indicateurs à l'aide de programmation en SAS et les questions de l'enquête se trouvent, respectivement, dans le cahier technique (ISQ, 2018b) et dans le questionnaire (ISQ, 2016).

La nécessité de documenter la santé mentale et sociale des enfants et des adolescents est de plus en plus reconnue, compte tenu de l'importance grandissante des problèmes de santé mentale dans ces populations. Afin d'orienter les mesures préventives et les interventions, il importe de connaître l'ampleur des problèmes de santé mentale dans la population générale et dans les groupes les plus à risque (Hölling, Kurth, Rothenberger, Becker et Schlack, 2008). Le trouble dépressif est parmi les problèmes de santé mentale fréquents dans la population générale (Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2008). Les problèmes de santé mentale chez les jeunes ont été associés à une diminution dans les résultats scolaires, à la toxicomanie, à la violence et aux comportements sexuels à risque (World Health Organization [WHO], 2012).

La détresse psychologique se caractérise par un ensemble d'émotions négatives ressenties par un individu qui, lorsqu'elles se présentent avec persistance, peuvent donner lieu à des syndromes de dépression et d'anxiété (Camirand et Nanhou, 2008; Deschesnes, 1998). L'utilisation d'un indice de détresse psychologique ne permet pas de mesurer la prévalence de problèmes mentaux spécifiques dans une population. Il est plutôt utile pour estimer la proportion des personnes, selon une caractéristique particulière de la population étudiée, dont les symptômes d'ordre affectif sont assez nombreux pour les affecter dans diverses sphères de leur vie sociale (Dohrenwend, Shrout, Egri et Mendelsohn, 1980, Ilfeld, 1976, Légaré, Lebeau, Boyer et St-Laurent, 1995).

Pour estimer le niveau de détresse psychologique des élèves du secondaire, l'indice de détresse psychologique de Santé Québec (IDPSQ-14) utilisé dans l'*Enquête sociale et de santé 1992-1993* (Bellerose, Lavallée, Chénard et Levasseur, 1995) a été retenu. Il s'agit d'une version française, validée (Kovess, 1985), du Psychiatric Symptom Index (PSI) élaboré par Ilfeld (Ilfeld, 1976). La version abrégée de cet indice est constituée de 14 items qui abordent les 4 dimensions suivantes : l'état dépressif, l'état anxieux, les problèmes cognitifs et l'irritabilité (Bellerose, Lavallée, Chénard et Levasseur, 1995). La population est divisée en quintiles selon la distribution de la population à l'étude pour départager les sujets présentant une symptomatologie élevée de ceux présentant une symptomatologie moyenne ou faible. La fiabilité et la validité de cet indice ont été jugées acceptables pour une population adolescente québécoise (Deschesnes, 1998).

Construction de l'indicateur¹

- L'indicateur est construit à partir de 14 questions qui se retrouvent au questionnaire² #2 : SM_A_1a_1, SM_A_1a_2, SM_A_1a_3, SM_A_1a_4, SM_A_1a_5, SM_A_1a_6, SM_A_1a_7, SM_A_1a_8, SM_A_1a_9, SM_A_1a_10, SM_A_1a_11, SM_A_1a_12, SM_A_1a_13, SM_A_1a_14.

SM_A_1a Au cours de la dernière semaine...

- SM_A_1a_1 t'es-tu senti(e) agité(e) ou nerveux(se) intérieurement?
- SM_A_1a_2 t'es-tu senti(e) tendu(e), stressé(e) ou sous pression?
- SM_A_1a_3 as-tu ressenti des peurs ou des craintes?
- SM_A_1a_4 t'es-tu laissé(e) emporter ou t'es-tu fâché(e) contre quelqu'un ou quelque chose?
- SM_A_1a_5 t'es-tu senti(e) facilement contrarié(e) ou irrité(e)?
- SM_A_1a_6 t'es-tu senti(e) négatif(ve) envers les autres?
- SM_A_1a_7 t'es-tu fâché(e) pour des choses sans importance?
- SM_A_1a_8 t'es-tu senti(e) seul(e)?
- SM_A_1a_9 t'es-tu senti(e) ennuyé(e) ou peu intéressé(e) par les choses?
- SM_A_1a_10 as-tu pleuré facilement ou t'es-tu senti(e) sur le point de pleurer?
- SM_A_1a_11 t'es-tu senti(e) découragé(e)?
- SM_A_1a_12 t'es-tu senti(e) désespéré(e) en pensant à l'avenir?
- SM_A_1a_13 as-tu eu des blancs de mémoire?
- SM_A_1a_14 as-tu eu des difficultés à te souvenir des choses?

Les catégories de réponse pour ces questions sont :

- Jamais
- De temps en temps
- Assez souvent
- Très souvent

- Les scores accordés à chacune des catégories de réponse sont les suivants : 0 = « Jamais », 1 = « De temps en temps », 2 = « Assez souvent », 3 = « Très souvent ».
- Le score global (SCORE) est obtenu en sommant les scores des 14 questions. Ce score peut varier de 0 à 42.
- Le nombre de réponses valides (VALID) pour le calcul de l'indice de détresse psychologique est le nombre de questions répondus.
- L'indice de détresse psychologique IDPSQ-14 est obtenu de la façon suivante : $\text{SCORE} / (3 \times \text{VALID}) \times 100$. Cet indice peut varier de 0 à 100.
- L'indice de détresse psychologique est inconnu pour les personnes qui ont une valeur manquante à au moins 4 des 14 questions.
- Les catégories sont basées sur les quintiles établis par la distribution du score dans la population visée par l'indicateur. Le premier quintile détermine le seuil pour la catégorie faible et le dernier quintile détermine le seuil pour la catégorie élevée.
- Les catégories du niveau de l'indice de détresse psychologique IDPSQ-14 sont³ :
 - Faible (score global inférieur à 11,9)
 - Moyen (score global supérieur ou égal à 11,9 et inférieur à 42,86)
 - Élevé (score global supérieur ou égal à 42,86)

1 Il est possible que les libellés des questions ou des choix de réponse diffèrent légèrement d'un cycle à l'autre. Aux fins de mise à jour de la fiche-indicateur, c'est l'information du dernier cycle d'enquête que l'on retrouve dans cette section. Veuillez vous référer aux questionnaires afin de connaître les libellés exacts utilisés au moment de l'enquête.

2 Dans l'EQSJS, l'approche de sous-échantillonnage a été utilisée pour allouer à chaque élève l'un des deux questionnaires, lesquels comptent un corps commun de questions.

3 Les catégories sont basées sur les seuils établis de la population de l'EQSJS 2010-2011.

- L'indicateur désigne les élèves du secondaire se situant à un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique.
- Afin de réduire le risque d'identification des répondants, lors de la production des tableaux statistiques, des règles de masquage par suppression appliquées pour les utilisateurs ayant un droit d'accès 40 ou 50 sont présentées en annexe. Ces règles peuvent servir de guide pour les utilisateurs ayant un droit d'accès 20 ou 30 lors de la diffusion de résultats.

Méthode de calcul

$$\frac{\text{Population des élèves du secondaire se situant à un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique}}{\text{Population des élèves du secondaire}} \times 100$$

Source(s) de données

- *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS), cycles 2010-2011 et 2016-2017*, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Variables de croisement et catégories

- Âge :
 - 12 ans et moins, 13-14 ans, 15 ans et plus
 - 12 ans et moins, 13 ans, 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans et plus
 - 12 ans et moins, 13-14 ans, 15-16 ans, 17 ans et plus
 - 14 ans et moins, 15 ans et plus
- Sexe :
 - masculin, féminin
- Territoire⁴ :
 - localisation de l'école où l'élève est inscrit :
 - ensemble du Québec (excluant les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18))
 - régions sociosanitaires (excluant les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18))
 - réseaux territoriaux de services (RTS) (disponibles pour les régions sociosanitaires qui ont suréchantillonné soit Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Montérégie)
 - réseaux locaux de services (RLS) (disponibles pour les régions sociosanitaires qui ont suréchantillonné en 2010-2011 soit Capitale-Nationale, Mauricie et Centre-du-Québec, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière et Montérégie ou disponibles pour les régions sociosanitaires qui ont suréchantillonné en 2016-2017 soit Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie et Centre-du-Québec, Estrie, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et Montérégie)
 - municipalités régionales de comté (MRC)⁵ et territoires de centres locaux de services communautaires (CLSC)⁶ (disponibles pour la région sociosanitaire qui a suréchantillonné en 2016-2017 soit Chaudière-Appalaches)
 - commissions scolaires (disponibles pour les régions sociosanitaires qui ont suréchantillonné en 2010-2011 soit Estrie et Chaudière-Appalaches et disponibles pour la région sociosanitaire qui a suréchantillonné en 2016-2017 soit Chaudière-Appalaches)
- Période :
 - cycle de l'enquête (2010-2011, 2016-2017)

4 Cet indicateur est présenté selon le découpage territorial actuel (à partir du 1^{er} avril 2015). Cette situation affecte spécifiquement les RSS de l'Estrie (05) et de la Montérégie (16).

5 Les MRC sont présentées pour l'ensemble de la région, mais pas pour la ville de Lévis.

6 Seuls les CLSC Les Chutes-de-la-Chaudière et Desjardins sont présentés.

- Niveau de scolarité de l'élève :
 - 1^{re} secondaire, 2^e secondaire, 3^e secondaire, 4^e secondaire, 5^e secondaire (analyse nationale et analyse régionale)⁷
 - 1^{re} et 2^e secondaire, 3^e secondaire, 4^e et 5^e secondaire (analyse nationale et analyse régionale)⁷
 - 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e secondaire), 2^e cycle (3^e, 4^e et 5^e secondaire)
- Langue d'enseignement :
 - français, anglais
- Type de parcours :
 - formation générale, autres types de formation⁸
- Indice provincial de défavorisation matérielle et sociale^{9,10} :
 - indice provincial de défavorisation matérielle : quintiles 1 (très favorisé) à 5 (très défavorisé)
 - indice provincial de défavorisation sociale : quintiles 1 (très favorisé) à 5 (très défavorisé)
 - indice provincial de défavorisation matérielle et sociale : quintiles 1 (très favorisé) à 5 (très défavorisé)¹¹
- Indice régional de défavorisation matérielle et sociale^{9,10} :
 - indice régional de défavorisation matérielle : quartile 1 (favorisé), quartiles 2 et 3 (moyen), quartile 4 (défavorisé)
 - indice régional de défavorisation sociale : quartile 1 (favorisé), quartiles 2 et 3 (moyen), quartile 4 (défavorisé)
 - indice régional de défavorisation matérielle et sociale : favorisé, moyen, défavorisé¹²
- Statut de défavorisation de l'école^{13,14} :
 - défavorisé, non défavorisé

7 Ce choix est également disponible au niveau local (RLS) pour la région de Lanaudière.

8 Cette variable de croisement est offerte seulement si le niveau de scolarité de l'élève est choisi comme première variable de croisement (au niveau de l'ensemble du Québec) ou comme sous-population.

9 Il s'agit de la défavorisation du lieu de résidence de l'élève.

10 L'indice de défavorisation 2006 est utilisé pour le cycle 2010-2011 tandis que l'indice de défavorisation 2011 est utilisé pour le cycle 2016-2017.

11 Combinaison des indices provinciaux de défavorisation matérielle et sociale :

Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale					Indice provincial de défavorisation matérielle et sociale				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Q1	1	1	1	2	3	Q1 : composé des cellules contenant la valeur 1 (très favorisé)				
Q2	1	2	2	3	4	Q2 : composé des cellules contenant la valeur 2				
Q3	1	2	3	4	5	Q3 : composé des cellules contenant la valeur 3				
Q4	2	3	4	4	5	Q4 : composé des cellules contenant la valeur 4				
Q5	3	4	5	5	5	Q5 : composé des cellules contenant la valeur 5 (très défavorisé)				

12 Combinaison des indices régionaux de défavorisation matérielle et sociale :

Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale			Indice régional de défavorisation matérielle et sociale		
	Q1	Q2-Q3	Q4	Favorisé	Moyen	Défavorisé
Q1	1	1	2	Favorisé : composé des cellules contenant la valeur 1		
Q2-Q3	1	2	3	Moyen : composé des cellules contenant la valeur 2		
Q4	2	3	3	Défavorisé : composé des cellules contenant la valeur 3		

13 Le statut de défavorisation utilisé est l'indice du milieu socio-économique (IMSE). L'IMSE du lieu de résidence est composé de deux indicateurs issus du recensement : la proportion de mères sous-scolarisées (deux tiers de l'indice) et la proportion de parents (en couple ou vivant seuls) qui sont considérés comme inactifs sur le marché du travail (un tiers de l'indice) (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], 2005). Pour chacun des élèves, le statut de défavorisation est attribué selon son lieu de résidence. Le statut de défavorisation de l'école est obtenu en calculant la moyenne des scores des élèves fréquentant l'école (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal [ASSS Montréal], 2011; MELS, 2005). Dans le cadre de cette enquête, les écoles sont catégorisées selon qu'elles sont défavorisées (où leur score se situe aux déciles 8, 9 et 10 sur la distribution de l'ensemble des scores du statut de défavorisation des écoles) ou qu'elles sont non défavorisées (où leur score se situe entre les déciles 1 à 7 sur la distribution de l'ensemble des scores du statut de défavorisation des écoles). Le score de l'indice pour les écoles privées n'étant pas calculé, elles sont classées automatiquement dans la catégorie « non défavorisée ».

14 Le statut de défavorisation 2010-2011 est utilisé pour le cycle 2010-2011 tandis que le statut de défavorisation 2016-2017 est utilisé pour le cycle 2016-2017.

- Plus haut niveau de scolarité entre les parents¹⁵ :
 - pas de diplôme d'études secondaires, secondaire complété, postsecondaire
- Situation familiale de l'élève :
 - biparentale, reconstituée, monoparentale, garde partagée, autre¹⁶
 - biparentale, autre¹⁷
- Statut d'emploi des parents¹⁸ :
 - deux parents en emploi, un parent en emploi, aucun parent en emploi
- Statut pondéral :
 - poids insuffisant, poids normal, surplus de poids¹⁹
- Niveau d'activité physique de loisir durant l'année scolaire :
 - actif, moyennement actif, un peu actif ou très peu actif ou sédentaire
- Fumeur actuel de cigarette :
 - oui, non
- Consommation d'alcool au cours des 12 derniers mois :
 - oui, non
- Consommation de drogues au cours des 12 derniers mois :
 - oui, non
- Indice DEP-ADO de consommation problématique d'alcool ou de drogues :
 - feu vert, feu jaune, feu rouge
- Consommation de médicaments qui ne leur étaient pas prescrits, pour avoir un effet, ou d'autres drogues²⁰ au cours des 12 derniers mois :
 - oui, non
- Utilisation du condom lors de la dernière relation sexuelle vaginale consensuelle (pour les 14 ans et plus)²¹ :
 - oui, non
- Attirance sexuelle par des personnes de même sexe (pour les 14 ans et plus)^{22,21} :
 - oui, non
- Emploi durant l'année scolaire :
 - oui, non
- Heures de travail par semaine :
 - aucune heure, de 1 à 10 heures, 11 heures ou plus
- Indice combiné d'inattention et d'hyperactivité²³ :
 - faible ou moyen, élevé

15 On fait ici référence au plus haut niveau de scolarité atteint entre les deux parents, ou celui du parent seul.

16 Les catégories correspondent aux groupes suivants : biparentale : vit avec ses deux parents; reconstituée : vit avec un parent avec son (sa) partenaire; monoparentale : vit avec un parent seulement; garde partagée : vit autant chez son père que chez sa mère; autre : tuteur(trice), famille ou foyer d'accueil, seul(e), en colocation, etc.

17 Les catégories correspondent aux groupes suivants : biparentale : vit avec ses deux parents; autre : vit avec un parent avec son (sa) partenaire, vit avec un parent seulement, vit autant chez son père que chez sa mère, tuteur(trice), famille ou foyer d'accueil, seul(e), en colocation, etc.

18 Dans le cas d'une famille monoparentale, si le parent travaille, la catégorie est « deux parents en emploi ». Autrement, la catégorie est « aucun parent en emploi ».

19 Le surplus de poids combine l'embonpoint et l'obésité.

20 Au cycle 2010-2011, les autres drogues comprennent seulement les drogues qui n'ont pas été mentionnées dans les questions HV_J-9.1, HV_J-9.2, HV_J-9.3, HV_J-9.4, HV_J-9.5, HV_J-9.6, HV_J-9.7, soit le cannabis, la cocaïne, les solvants, les hallucinogènes, l'ecstasy, l'héroïne, les amphétamines, etc. Au cycle 2016-2017, les autres drogues correspondent à la question HV_J_9_9.

21 Cette variable de croisement n'est pas offerte si le groupe d'âge ou le niveau de scolarité de l'élève sont choisis comme sous-population ou comme variable de croisement.

22 Cette variable est seulement disponible pour le cycle d'enquête 2016-2017.

23 Cette variable est seulement disponible pour le cycle d'enquête 2010-2011.

- Diagnostic médical d'anxiété, de dépression ou d'un trouble de l'alimentation :
 - oui, non
- Santé mentale florissante²² :
 - oui, non
- Échelle de santé mentale positive²² :
 - florissante, modérée, languissante
- Échelle d'estime de soi :
 - faible, moyen ou élevé
- Résolution de problème :
 - faible ou moyen, élevé
- Indice de relations interpersonnelles :
 - faible ou moyen, élevé
- Indice de risque de décrochage scolaire :
 - nul/faible ou modéré, élevé
- Autoévaluation de la performance scolaire :
 - sous la moyenne, dans la moyenne, au-dessus de la moyenne
- Manifestation de conduite imprudente ou rebelle au cours des 12 derniers mois :
 - oui, non
- Violence infligée et subie lors de relations amoureuses au cours des 12 derniers mois :
 - oui, non
- Relation sexuelle forcée au cours de la vie (pour les 14 ans et plus)²⁴ :
 - oui, non
- Soutien social dans l'environnement scolaire :
 - faible ou moyen, élevé
- Participation significative dans l'environnement scolaire :
 - faible ou moyen, élevé
- Victime de violence à l'école ou sur le chemin de l'école ou de cyberintimidation durant l'année scolaire :
 - oui, non
- Soutien social dans l'environnement familial :
 - faible ou moyen, élevé
- Participation significative dans l'environnement familial :
 - faible ou moyen, élevé
- Soutien social des amis :
 - faible ou moyen, élevé
- Comportement prosocial des amis :
 - faible ou moyen, élevé
- Soutien social dans l'environnement communautaire²² :
 - faible ou moyen, élevé
- Participation significative dans l'environnement communautaire²² :
 - faible ou moyen, élevé

²⁴ Cette variable de croisement n'est pas offerte si le groupe d'âge ou le niveau de scolarité de l'élève sont choisis comme sous-population ou comme variable de croisement.

- Niveau d'atouts externes pour l'ensemble des environnements²² :
 - faible ou moyen, élevé

Mesure(s) associée(s)

- Nombre estimé
- Proportion ajustée selon l'âge

Indicateur(s) associé(s)²⁵

- Répartition des élèves du secondaire selon le niveau de l'indice de détresse psychologique (faible, moyen, élevé)

Limites dans l'interprétation

L'IDPSQ-14 est indivisible, c'est-à-dire que seul le score global est utilisable et une sous-échelle ne peut pas en être extraite.

La proportion des élèves du secondaire se situant à un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique n'est pas une mesure de prévalence estimée et ne doit pas être utilisée comme telle. Les catégories de cet indicateur étant construites sur la base de quintiles, cette proportion se situe par définition à ± 20 %. En conséquence, elle ne peut être utilisée que dans un but comparatif, en la croisant avec d'autres variables, afin d'identifier des groupes présentant un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique. Notons que bien qu'elle représente la proportion supérieure au quintile supérieur, la proportion n'est pas exactement égale à 20 % uniquement en raison des scores égaux à ce quintile obtenus par plusieurs élèves. Le cycle 2016-2017 utilise le même point de coupure qu'au cycle 2010-2011 de manière à pouvoir étudier le changement. La proportion obtenue est probablement différente de 20 %, mais elle ne peut pas non plus être interprétée comme une prévalence puisque le point de coupure est défini arbitrairement à partir des données de 2010-2011. Le but est seulement comparatif.

L'indice de détresse psychologique est analysé de différentes façons selon les enquêtes, parfois en variable catégorielle, parfois en variable continue. Les seuils utilisés pour définir la proportion de la population se situant à un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique ne sont pas toujours les mêmes d'une enquête à l'autre en raison, entre autres, des différences dans les populations étudiées. Les comparaisons entre différentes populations voire entre différentes enquêtes pour lesquelles des seuils différents sont appliqués ne sont donc pas pertinentes.

Les mesures autorapportées sont sujettes au biais de désirabilité sociale, c'est-à-dire que pour des questions sur un sujet sensible, le répondant peut avoir tendance à répondre de façon à projeter une image de lui favorable aux autres (Brenner, Billy et Grady, 2003).

Au cycle 2016-2017, en raison d'une non-participation trop importante des élèves d'un RLS de l'Estrie indépendante de la volonté de ses directions d'école, l'ensemble des élèves de ce RLS ont dû être exclus de la population visée. Ces élèves représentent 3,7 % de la population des élèves de l'Estrie, mais seulement 0,2 % de ceux de l'ensemble du Québec. Leur exclusion a par conséquent une incidence négligeable sur la statistique nationale.

L'EQSJS vise essentiellement les élèves québécois inscrits au secteur des jeunes excluant ceux inscrits à un programme aux adultes, dans un établissement d'enseignement secondaire. Certaines exclusions des élèves du secteur des jeunes sont définies dans le guide méthodologique (ISQ, 2018a). De plus, l'EQSJS ne décrit pas la population des jeunes québécois en général. En effet, tous les âges ne sont pas dûment représentés dans la population du secondaire. Particulièrement, les jeunes de 12 ans et moins et de 17 ans et plus sont les moins bien représentés dans l'enquête car une part non négligeable des jeunes de ces âges ne sont pas nécessairement inscrits au secondaire. Il n'est donc pas recommandé de faire des comparaisons directes avec

²⁵ Il est possible que les numéros de question et les choix aux répartitions des indicateurs associés diffèrent légèrement d'un cycle à l'autre. Aux fins de mise à jour de la fiche-indicateur, c'est l'information du dernier cycle d'enquête que l'on retrouve dans cette section.

d'autres enquêtes en population générale. Pour plus d'information sur la méthodologie, le mode de collecte de l'enquête et la comparabilité des indicateurs, consulter le guide méthodologique (ISQ, 2018).

Références bibliographiques

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. (2011). *Comparaison entre l'indice de défavorisation du CGTSIM et ceux du MELS*. Repéré à https://csss-stleonardstmichel.qc.ca/fileadmin/csss_slsm/Menu_corporatif/Publications/Comparaison-IndicesDefavorisationMELSetCGTSIM-oct2011_02.pdf
- Bellerose, C., Lavallée, C., Chénard, L. et Levasseur, M. (1995). *Et la santé, ça va en 1992-1993? Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992-1993, volume 1*. Repéré sur le site de l'Institut de la statistique du Québec : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/ess_1992-1993_vol1.pdf
- Brener, N. D., Billy, J. O. G. et Grady W. G. (2003). Assessment of factors affecting the validity of self-reported health-risk behavior among adolescents: Evidence from the scientific literature. *Journal of Adolescent Health*, 33, 436-457. doi: 10.1016/S1054-139X(03)00052-1
- Camirand, H. et Nanhou, V. (2008). *La détresse psychologique chez les Québécois en 2005*. Repéré sur le site de l'Institut de la statistique du Québec : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-200809.pdf>
- Deschesnes, M. (1998). Étude de la validité et de la fidélité de l'Indice de détresse psychologique de Santé Québec (IDPESQ-14) chez une population adolescente. *Psychologie canadienne*, 39(4), 288-298.
- Dohrenwend, B .P., Shrout, P. E., Egri, G. et Mendelsohn, F. S. (1980). Nonspecific psychological distress and other dimensions of psychopathology. Measures for use in the general population. *Archives of General Psychiatry*, 37(11), 1 229-1 236. doi: 10.1001/archpsyc.1980.01780240027003
- Hölling, H., Kurth, B. M., Rothenberger, A., Becker, A. et Schlack, R. (2008). Assessing psychopathological problems of children and adolescents from 3 to 17 years in a nationwide representative sample: results of the German health interview and examination survey for children and adolescents (KiGGS). *European Child and Adolescent Psychiatry*, 17(Suppl. 1), 34-41. doi: 10.1007/s00787-008-1004-1
- Ilfeld F. W. (1976). Further validation of a psychiatric symptom index in a normal population. *Psychological Reports*, 39(3), 1 215-1 228.
- Institut de la statistique du Québec, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec. (2018a). *Guide spécifique des aspects méthodologiques des données d'enquêtes sociosanitaires du Plan national de surveillance. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Repéré sur le portail de l'Infocentre de santé publique.
- Institut de la statistique du Québec. (2018b). *Cahier technique : livre de codes et définition des indices (Fichier maître). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Document inédit.
- Institut de la statistique du Québec. (2016). *Questionnaires pour le cycle 2016-2017. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Document inédit.
- Kovess, V. (1985). *Évaluation de l'état de santé de la population des territoires des DSC de Verdun et de Rimouski, tomes I et II*. Document inédit.
- Légaré G., Lebeau, A., Boyer, R. et St-Laurent, D. (1995). Santé mentale - Détresse psychologique. Idées suicidaires et parasuicidaires. Dans C. Bellerose, C. Lavallée, L. Chénard, M. Levasseur. (dir.), *Et la santé, ça va en 1992-1993? Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992-1993* (vol. 1, p. 217-246). Montréal, Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2008). *Programme national de santé publique 2003-2012 Mise à jour 2008*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-216-01.pdf>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2005). *La carte des unités de peuplement de 2003 – Les principales données socio-économiques et démographiques du recensement de 2001 selon les territoires des commissions scolaires*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/CarteUnitePeuplement2003.pdf

World Health Organization. (2012). *Adolescent mental health*. Repéré à http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44875/1/9789241503648_eng.pdf

Personnes ayant rédigé la fiche-indicateur (au cycle 2010-2011)

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre

- Mario Richard, Surveillance de l'état de santé de la population

Institut national de santé publique du Québec

- Véronique Boiteau, Infocentre
- Marthe Deschesnes, Direction du développement des individus et des communautés
- Annick Des Cormiers, Infocentre
- Suzanne Gingras, Infocentre
- Mélanie St-Onge, Infocentre

Institut de la statistique du Québec

- Issouf Traoré, Direction des statistiques de santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Julie Soucy, Direction générale de la santé publique

Personnes ayant révisé la fiche-indicateur (au cycle 2010-2011)

Institut de la statistique du Québec

- Nathalie Plante, Direction de la méthodologie et de la qualité

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Andrea Bilodeau, Direction générale de la santé publique
- Geneviève Poirier, Direction générale de la santé publique
- Stéphane Ruel, Direction générale de la santé publique

Personnes ayant révisé la fiche-indicateur (au cycle 2016-2017)

Institut de la statistique du Québec

- Nathalie Plante, Direction de la méthodologie
- Issouf Traoré, Direction des statistiques de santé

Institut national de santé publique du Québec

- Mathieu Langlois, Infocentre

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Annick Des Cormiers, Direction générale adjointe de la santé publique

Dates des mises à jour de la fiche-indicateur

- Octobre 2018
- Avril 2013

Annexe
Règles de masquage par suppression en présence de données à risque d'identification

Afin de réduire le risque d'identification des répondants, lors de la production des tableaux statistiques via le portail de l'Infocentre de santé publique, les règles de masquage par suppression, présentées dans cette annexe, ont été appliquées pour les utilisateurs ayant un droit d'accès 40 ou 50.

Dans cette enquête, deux situations comportent des données à risque d'identification et chacune d'elles possède des obligations en termes de diffusion. La première situation a trait à la confidentialité au niveau de l'école, alors que la seconde se situe au niveau de l'élève.

Premièrement, si pour un indicateur, l'utilisateur ayant un droit d'accès 20 ou 30 est en présence d'un tableau dont une école représente une part importante des élèves associés à la population considérée par la proportion, il doit renoncer à la diffusion de cette proportion ou de cette répartition. Dans les tableaux produits à l'Infocentre, une telle situation est identifiée par le symbole « † » à la droite du nombre (population estimée).

Deuxièmement, si pour un indicateur, l'utilisateur ayant un droit d'accès 20 ou 30 est en présence d'un tableau ayant au moins une cellule jugée confidentielle au niveau de l'élève (dans les tableaux produits à l'Infocentre, une telle situation est identifiée par le symbole « ^{aaa} » à la gauche du nombre (population estimée)), il doit choisir parmi l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- renoncer à la diffusion de ce résultat;
- utiliser un indicateur pour lequel les catégories problématiques sont regroupées avec d'autres catégories;
- utiliser une autre catégorisation de la variable de croisement, le cas échéant;
- masquer la cellule problématique du tableau, de même qu'une autre cellule, afin de ne pas pouvoir déduire par une simple soustraction la valeur à masquer. Ce masquage par suppression doit alors suivre les recommandations suivantes :
 - ne pas présenter les nombres estimés lors de la diffusion des données;
 - ne pas présenter la répartition pour un indicateur en répartition si deux cellules sont composées de moins de cinq répondants;
 - utiliser le masquage spécifique à un indicateur, tel que présenté ci-dessous.

Symbole utilisé :

Symbole	Signification
< 5	cellule où le nombre de répondants est inférieur à 5, donc qui doit être supprimée
≥ 5	cellule où le nombre de répondants est au moins 5, mais qui doit être supprimée, en raison d'une cellule complémentaire inférieure à 5
≥ 5	cellule où le nombre de répondants est au moins 5, et qui peut être présentée

Indicateur

- Proportion des élèves du secondaire se situant à un niveau élevé à l'indice de détresse psychologique

Situation	Faible ou moyen	Élevé
1	≥ 5	≥ 5
2	< 5	≥ 5
3	≥ 5	< 5

Indicateur(s) associé(s)

- Répartition des élèves du secondaire selon le niveau de l'indice de détresse psychologique (faible, moyen, élevé)

Situation	Faible	Moyen	Élevé
1	≥ 5	≥ 5	≥ 5
2	< 5	≥ 5	≥ 5
3	≥ 5	< 5	≥ 5
4	≥ 5	≥ 5	< 5